

# EXAMEN AU CAS PAR CAS – DOCUMENT D'URBANISME ÉLABORATION ET PROCEDURES D'ÉVOLUTION

Ce formulaire a été conçu pour vous aider dans la transmission des informations nécessaires à l'examen au cas par cas de votre projet de document d'urbanisme telles que mentionnées à l'article R104-30 du code de l'urbanisme. Il peut être utilisé pour l'ensemble des procédures concernées par l'examen au cas par cas : élaboration, révision, modification ou déclaration de projet. Les réponses à apporter doivent être adaptées en fonction de la nature de votre projet, à partir des connaissances dont vous disposez.

En application de l'article R122-18 II du code de l'environnement, ces informations sont mises en ligne sur notre site internet.

**Ce formulaire doit être accompagné de tous les documents justificatifs permettant à l'autorité environnementale de comprendre votre projet, de connaître son environnement humain et naturel et d'évaluer les enjeux environnementaux (projet de règlement et de zonage, projet d'OAP,...), à transmettre en annexe.**

Les liens Internet sont donnés à titre indicatif

## 1. Intitulé de votre projet et son état d'avancement

1.1 Renseignements généraux	
Quelle procédure souhaitez-vous réaliser ?	Quelle(s) est (sont) la (les) commune(s) concernée(s) par votre projet ?
Modification simplifiée du PLU	Bassens (73)

1.2 En cas d'élaboration ou de révision générale de PLU ou PLUi :	
Le cas échéant, quelle est la date de débat de votre PADD ?	/
De même, connaissez-vous la date prévisionnelle de l'arrêt de votre projet ?	/

## 2. Coordonnées

2.1 Identification de la personne publique responsable	
Qui est la personne publique responsable ?	Grand Chambéry
Coordonnées pour les échanges administratifs : adresse, téléphone, courriel ?	<a href="mailto:claire.pourchet@grandchambery.fr">claire.pourchet@grandchambery.fr</a> <a href="mailto:christophe.jacquet@grandchambery.fr">christophe.jacquet@grandchambery.fr</a>
<b>NB : Vous indiquerez également en annexe 1 les coordonnées d'une personne ressource que nous pourrions joindre en cas de questions sur votre dossier. Ces coordonnées ne sont pas diffusées sur notre site internet.</b>	

### 3. Caractéristiques générales de votre projet

3.1 Votre territoire est-il actuellement couvert par un SCoT ?		
Oui		SCoT Métropole Savoie, approuvé 21/06/2005, en révision depuis 2014

3.2 Votre territoire est-il actuellement couvert par un PLU ou une carte communale ?		
Oui		<p>PLU approuvé le 27 avril 2007, ayant fait l'objet d'une évaluation environnementale PLU intercommunal en cours d'élaboration</p> <p>La modification simplifiée a pour objet de d'adapter les éléments du document d'urbanisme, en cohérence avec l'avancée des réflexions sur un secteur stratégique à l'échelle de la ville et de l'agglomération.</p> <p>Les pièces du PLU à modifier sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le zonage : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Créer une zone unique sur le site d'étude, la distinction n'étant plus d'actualité (secteur réservé aux équipements publics et bureaux Ucp2a) : Ucp2</li> <li>• Intégrer la parcelle n°225 à la zone Ucp2</li> <li>• Supprimer la ligne d'implantation des façades, cette thématique sera gérée via les OAP et le règlement écrit, de façon plus souple</li> <li>• Etendre la servitude de logements sociaux à la parcelle n°225, par souci de cohérence avec le périmètre de projet</li> </ul> </li> <li>- le règlement : adaptation du règlement de la zone Ucp2 afin de permettre le projet envisagé (notamment : règle d'implantation par rapport au domaine public plus souple, entre 0 et 10 m au lieu de l'alignement sur la ligne définie au plan de zonage, une règle de hauteur supprimée du règlement et définie en terme de gabarit dans les OAP, ajout de l'obligation de stationnement pour les vélos</li> <li>- et les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) : redéfinition des OAP en fonction du projet, et notamment suppression de la vocation d'équipements publics, ces projets n'étant plus d'actualité.</li> </ul> <p><b>Annexe 2 : Dossier de la Modification simplifiée n°5</b></p>

3.3 Quelles sont les caractéristiques générales de votre territoire ?	
Au dernier recensement général, quel est le nombre d'habitants (données INSEE) ?	3998
Quelle est la superficie de votre ou de vos communes ?	308 ha
Dans le cadre d'une procédure d'évolution, quelle est la superficie du territoire concernée par votre projet ?	Environ 1,2 ha
Si le territoire dispose déjà d'un document d'urbanisme, indiquez la répartition actuelle des zones urbaines, à urbaniser et non urbanisées en distinguant, pour les POS et PLU, les zones agricoles et naturelles. <b>Annexe à joindre</b> : document graphique du plan en vigueur ou du projet	<p>Zones U = 174,72 (56,6%)</p> <p>Zones AU = 55,42 (18%)</p> <p>Zones N = 78,7 (25,4%)</p>

3.4 Quelles sont les grandes orientations d'aménagement de votre document d'urbanisme ?	
<p><b>Annexe à joindre</b> : pour une élaboration ou une révision générale de PLU communal ou intercommunal, joindre votre projet de PADD débattu par le conseil municipal ou l'organe délibérant de l'EPCI (établissement public de coopération intercommunale) ; pour les autres procédures d'évolution, joindre les documents du PLU approuvé (PADD, zonage, règlement...)</p>	
<p><b>Annexe 3 : Pièce du PLU actuel non modifiée : PADD</b></p>	

3.5 Quels sont les objectifs de votre projet ? Dans quel contexte s'inscrit-il ?	
<p><b>Annexe à joindre</b> : <b>Annexe 4 : Arrêté engageant la procédure</b></p>	

**3.5 Quels sont les objectifs de votre projet ? Dans quel contexte s'inscrit-il ?**

- de manière plus ciblée (élaboration/révision et procédure d'évolution ponctuelle) : ouverture et/ou fermeture à l'urbanisation de certains secteurs, réduction d'une zone agricole, d'une zone naturelle, d'un espace boisé classé ou autre, création d'une UTN, autre (précisez notamment l'objectif de la déclaration de projet ou de la modification) ?

Le site concerné par la procédure d'évolution du PLU est un secteur à enjeu, puisqu'il se situe en entrée de Ville par la RD8 (avenue de Bassens) depuis la VRU.

Dans le PADD communal, il est ciblé comme séquence d'entrée de ville à structurer en favorisant le renouvellement urbain du tissu.

Le programme a évolué sur le secteur d'étude, en donnant la priorité à la production de logements et de bureaux. La collectivité n'a plus pour projet de réaliser des équipements publics sur ce site.

Du fait de ces évolutions de réflexion, il est nécessaire d'adapter le PLU.

La modification aura pour objet :

- de faire évoluer le règlement graphique,
- d'adapter le règlement écrit,
- de redessiner les OAP en redistribuant le programme en interne en raison de l'évolution des fonctions souhaitées sur le site, ces modifications n'ont pas pour résultat de majorer de plus de 20 % les possibilités de constructions au global (la procédure de modification simplifiée est donc la procédure adaptée pour faire évoluer le document d'urbanisme sur ce site)

Le projet prévoit la création d'environ 95 logements dont 33% de logements sociaux, la réalisation d'environ 5000 m<sup>2</sup> de surface de plancher de bureau. Les formes urbaines seront en cohérence avec l'environnement bâti, et le positionnement de ce site en entrée de ville.

**3.6 Votre projet concerne-t-il la création d'une Unité touristique nouvelle (UTN) ?**

Non /

**3.7 Votre projet est-il en lien avec d'autres procédures ?**

	oui	non	Le cas échéant, précisez :
Sera-t-il soumis à d'autre(s) type(s) de procédure(s) ou consultation(s) réglementaire(s) :		X	
Fera-t-il l'objet d'une enquête publique conjointe avec une (ou plusieurs) autre(s) procédure(s) ?		X	

**3.8 Quel est le contexte de votre projet ? Est-il concerné par...**

	oui	non	Le cas échéant, précisez
Les dispositions de la loi Montagne ? <a href="http://carto.observatoire-des-territoires.gouv.fr/#v=map43;i=zone_mont.zone_mont;l=fr;z=-734374,6551069,1960844,1399270">http://carto.observatoire-des-territoires.gouv.fr/#v=map43;i=zone_mont;l=fr;z=-734374,6551069,1960844,1399270</a>		X	
Les dispositions de la loi Littoral concernant les grands lacs (Auvergne Rhône-Alpes) ? <a href="http://carto.observatoire-des-territoires.gouv.fr/Sélection_du_zonage_«_Loi_Littoral_»">http://carto.observatoire-des-territoires.gouv.fr/Sélection_du_zonage_«_Loi_Littoral_»</a>		X	
Un (ou plusieurs) schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) ou schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) ? <a href="http://www.gesteau.eaufrance.fr/">http://www.gesteau.eaufrance.fr/</a>	X		SDAGE Rhône méditerranée Contrat de milieux versant du Lac du Bourget (achevé)
Autres : Appartenance de votre commune à une communauté de communes ou un pays, une agglomération, un parc naturel régional...	X		Grand Chambéry : compétent en matière d'urbanisme

**3.9 Dans le cadre d'une procédure d'évolution portant sur un secteur précis (déclaration de projet / modification / révision allégée), précisez le secteur concerné par le projet ?**  
**Annexe(s) à joindre :** Plan de situation permettant de localiser le projet au sein de la commune + plan de situation zoomé sur le secteur projet (ex : plan de zonage) + le règlement associé à cette zone **(voir annexe 2)**  
**Annexe 5 : Plans de situation**

Le site est localisé en entrée de ville, au sud-ouest du territoire communal, en arrière plan par rapport à l'avenue de Bassens, et bordé au sud par la rue de Gonrat.

## 4. Sensibilité environnementale du territoire concerné par la procédure et impacts potentiels du projet sur l'environnement et la santé humaine

<b>4.1 Présentation de votre projet</b>	
À quel type de commune appartenez-vous ? Sélectionnez dans la liste ci-contre	<ul style="list-style-type: none"> <li>Commune péri-urbaine de première couronne</li> </ul>
<b>4.1.1 Si votre projet permet la création de logements, précisez :</b>	
Sur les 10 dernières années, quelle est la tendance démographique actuelle : augmentation de la population, stagnation, baisse du nombre d'habitants ? <a href="http://www.insee.fr/fr/methodes/nomenclatures/cog/default.asp">http://www.insee.fr/fr/methodes/nomenclatures/cog/default.asp</a>	Hausse de la population de 3503 habitants en 1999 à 3998 habitants en 2015, avec une croissance de l'ordre de 0,5%/an de 1999 à 2010 puis de 1,5%/an de 2010 à 2015
Combien d'habitants supplémentaires votre projet vous permettra-t-il d'accueillir ? À quelle échéance ? Quels besoins en logements cela créera-t-il ? Précisez : Combien de logements en dents creuses, combien en extension de l'enveloppe urbaine ? Combien de logements seront réhabilités ?	<p>Le projet de modification envisage l'évolution du programme d'un secteur déjà classé en U et encadré par des OAP dans le PLU en vigueur.</p> <p>Il s'agit principalement de redéfinir les vocations constructibles, en abandonnant les projets d'équipements publics n'étant plus d'actualité et en permettant davantage de logements et de bureaux tout en restant dans la même enveloppe de projet.</p> <p>Le programme sera composé d'environ 95 logements et d'environ 5000 m<sup>2</sup> de surface de plancher de bureaux. Il pourrait permettre l'accueil d'environ 200 habitants supplémentaires</p> <p>Ce projet permettra de combler ce site inséré dans le tissu bâti, aujourd'hui en friche, dont la localisation en entrée de ville est stratégique.</p> <p><i>Préciser ici (ou en annexe) comment les perspectives démographiques se traduisent en besoin de logements sur votre commune</i></p>
Combien de logements vacants avez-vous sur votre (vos) commune(s) ? <a href="http://www.insee.fr/fr/methodes/nomenclatures/cog/default.asp">http://www.insee.fr/fr/methodes/nomenclatures/cog/default.asp</a>	Il existe 91 logements vacants soit 4,7 % du parc en 2015
Quel taux de rétention foncière votre projet applique-t-il ? Indiquez le détail du calcul.	<i>Rétention foncière = pourcentage de l'espace qui a une forte probabilité de ne pas être mis sur le marché</i>
Quelle est la superficie des zones que vous prévoyez d'ouvrir à l'urbanisation ?	Il s'agit d'une zone déjà classée en U, dont la modification a pour objet de redéfinir le programme et d'adapter le règlement de la zone en question.
Quelle sera la surface moyenne par logement ?	Le programme prévoit des logements allant du T1 au T4, avec une moyenne globale de 65 m <sup>2</sup>

#### 4.1 Présentation de votre projet

Par quels moyens prévoyez-vous de maîtriser l'enjeu de consommation d'espace ?

Vous pouvez préciser ici (ou en annexe) comment les besoins en logements se traduisent en besoin de foncier sur votre commune et quelles sont les mesures associées de maîtrise de cet enjeu que vous mettez en oeuvre

Précisez, par exemple, le cas échéant et selon l'état d'avancement de votre projet :

1. les secteurs potentiellement ouverts à l'urbanisation : dents creuses, centre bourg ou centre urbain dense, extension
2. la répartition envisagée entre type de logements : logements individuels, logements semi-collectifs, collectifs
3. des actions envisagées pour diminuer la vacance des logements ou réhabiliter le parc existant
4. les phasages envisagés : zones U, 1AU ou 2AU et les conditions d'ouverture à l'urbanisation
5. les objectifs de densité
6. la nature des hébergements ou équipements envisagés dans le cadre d'une UTN

Le site, déjà classé en U dans le PLU en vigueur, fera l'objet d'un projet qui permettra de combler cet espace vierge inséré dans le tissu bâti, aujourd'hui en friche, dont la localisation en entrée de ville est stratégique.

Il s'agit d'un projet relativement dense, mixte dans ses fonctions avec logements et bureaux, et proposant également une mixité sociale. Les formes urbaines seront en cohérence avec la localisation stratégique de ce projet, en proposant de l'habitat de type collectif/semi-collectif/intermédiaire (R+3 / R+4).

Il peut être utilement indiqué qu'à l'échelle du PLU approuvé, la majeure partie des zones AU ont été urbanisées récemment (site de Bressieux et des Monts).

#### 4.1.2 Si votre projet permet l'implantation d'activités économiques, industrielles ou commerciales, précisez :

Le cas échéant, cette zone est-elle identifiée dans le SCoT ?

Quelle est la surface des zones d'activités prévues ? S'agit-il d'implantation sur de nouvelles zones ou sur des secteurs déjà ouverts à l'urbanisation ?

Précisez les dimensions du projet (surfaces concernées, ...)

S'il existe déjà une ou des zones d'activités sur votre territoire :

- quelle est leur surface actuelle (occupée et disponible) ?
- quel est leur taux d'occupation ?

S'il existe déjà une ou des zones d'activités à l'échelle de l'intercommunalité et du SCoT :

- quelle est leur surface actuelle (occupée et disponible) ?
- quel est leur taux d'occupation ?

Votre projet permet-il l'ouverture de toute cette surface en une fois ? Si non, prévoit-il un phasage ? Indiquez lequel et comment il s'applique ?

Complétez si nécessaire (ex : projet d'OAP jointe en annexe...)

Le projet prévoit une mixité des fonctions avec la réalisation d'immeubles de bureaux pour environ 5000 m<sup>2</sup> de surface de plancher.

Cela ne représente pas une zone d'activités dédiée, mais participe à la mixité des fonctions du tissu bâti.

<b>4.2 Espaces agricoles, naturels ou forestiers</b>			
Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement, les points suivants ? <i>Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales</i>	Oui	Non	Si oui, quels sont les enjeux identifiés ?
Des espaces agricoles ?	X		<i>Le site est en partie identifié en prairie dans le diagnostic du PLU en cours, mais il ne s'agit pas de surface déclarée à la PAC.</i>
Des espaces boisés ?	X		<i>Le site est en partie composé de boisements</i>
Dans le cadre d'une procédure d'évolution : Des zones identifiées naturelles, forestière ou agricoles protégées au titre d'un document d'urbanisme existant ?			<i>Le site est entièrement classé en zone U dans le PLU actuel et ne fait l'objet d'aucune protection particulière</i>
Complétez si nécessaire			

<b>4.3 Milieux naturels sensibles et biodiversité</b>			
Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ? <i>Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales ?</i>	Oui	Non	Si oui, le(s)quel(s) ?  Et quels sont les enjeux identifiés ?
Une zone Natura 2000 (ZPS, ZSC, SIC) à proximité ? <a href="http://carto.dataragouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82.map">http://carto.dataragouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82.map</a>		X	<i>Expliquez, par exemple en annexe, si votre projet peut avoir des incidences sur ces sites Natura 2000 ou non et pourquoi. Si vous avez déjà réalisé une évaluation d'incidences Natura 2000, joignez-la en annexe.</i>
Un parc naturel national ou régional ?		X	
Une réserve naturelle nationale ?		X	
Un espace naturel sensible ?		X	
Une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) type I ou II ? <a href="http://carto.dataragouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82.map">http://carto.dataragouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82.map</a>		X	
Un arrêté préfectoral de protection de biotope ? <a href="http://carto.dataragouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82.map">http://carto.dataragouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82.map</a>		X	
Une ou des zones humides ayant fait l'objet d'une délimitation (inventaire départemental, communal, convention RAMSAR ...) soit par inventaire soit par expertise pédologique ?		X	
Un ou des cours d'eau identifiés en liste 1 ou 2 au titre de l'article L214-17 du code de l'environnement ? <a href="https://www.eaurmc.fr/">https://www.eaurmc.fr/</a> <a href="https://agence.eau-loire-bretagne.fr/home.html">https://agence.eau-loire-bretagne.fr/home.html</a> <a href="http://www.eau-adour-garonne.fr/fr/index.html">http://www.eau-adour-garonne.fr/fr/index.html</a>		X	
Complétez si nécessaire			

<b>4.4 Continuités écologiques</b>		
Y a-t-il eu à l'échelle locale (communes voisines, intercommunalités, SCoT, PNR...) ou dans un document d'urbanisme antérieur des analyses portant sur les continuités écologiques ?	Oui	<p><i>Si oui, quel sont les enjeux identifiés sur votre commune ?</i></p> <p>Pas d'enjeu majeur identifié en terme de continuité écologique à l'échelle de l'agglomération (via le SCoT). Le PLU communal, au travers de son PADD met en avant la continuité verte du Nant Petchi situé en limite communal est.</p>
<p>Dans le Schéma Régional de Cohérence Ecologique, quels sont les éléments de la trame verte et bleue ?</p> <p><a href="http://carto.datarar.gouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82.map">http://carto.datarar.gouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82.map</a></p>	<p><i>Par exemple, mentionnez les réservoirs de biodiversité, corridors diffus ou les espaces perméables, corridors linéaires ou corridors thermophiles</i></p> <p>A l'échelle locale, communale et au-delà, il n'existe pas de corridor identifié à l'échelle du SRCE.</p> <p>Aucun réservoir ou espace à enjeux du point de vue de la biodiversité n'est identifié sur le territoire communal au sein du SRCE.</p>	

<b>4.5 Paysage, patrimoine bâti</b>			
<p>Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ?</p> <p><i>Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales</i></p>	Oui	Non	<p>Si oui, le(s)quel(s) ?</p> <p>Et quels sont les enjeux identifiés ?</p>
<p>Site classé ou projet de site classé ?</p> <p><a href="http://carto.datarar.gouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82.map">http://carto.datarar.gouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82.map</a></p>		X	
<p>Site inscrit ou projet de site inscrit ?</p> <p><a href="http://carto.datarar.gouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82.map">http://carto.datarar.gouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82.map</a></p>	X		<p>Château du Mont et du Domaine de Bressieu</p> <p>Le site se situe de l'autre côté de la RD8, relativement bien protégé par des boisements en son pourtour.</p> <p>Le projet ne vise pas à avoir d'incidence directe ou indirecte sur la préservation de ce site.</p>
<p>Site patrimonial remarquable (y compris anciennes ZPPAUP ou AVAP ou anciens secteurs sauvegardés) ?</p>		X	
<p>Éléments majeurs du patrimoine ?</p> <p><a href="http://atlas.patrimoines.culture.fr/atlas/trunk/">http://atlas.patrimoines.culture.fr/atlas/trunk/</a></p>	X		<p>Proximité du monument historique partiellement inscrit Domaine de Bressieu. Il se situe en contrehaut du projet et domine la ville. Le projet ne vise pas à avoir d'incidence directe ou indirecte sur la préservation de ce site.</p>
<p>Perspectives paysagères identifiées comme à préserver par un document de rang supérieur : SCoT, charte de parc, atlas de paysage... ?</p>		X	
Complétez si nécessaire			

<b>4.6 Ressource en eau</b>			
<b>Captages</b>			
Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ?	Oui	Non	Si oui, le(s)quel(s) ? Et quels sont les enjeux identifiés ?
Périmètre de protection immédiat, rapproché, éloigné d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	X		AS1 Puits du CHU AS1 Captage du puits de Joppet
Autres captages prioritaires ?			
<b>Usages : eau potable ; gestion des eaux usées et eaux pluviales</b>			
Les ressources en eau sont-elles suffisantes sur le territoire pour assurer les besoins présents et futurs ?	X		Il s'agit d'un projet inscrit dans une zone U au PLU en vigueur, pour lequel la ressource en eau a été étudiée.
Le système d'assainissement des eaux usées a-t-il une capacité suffisante pour répondre aux besoins présents et futurs du territoire ? <a href="http://assainissement.developpement-durable.gouv.fr/">http://assainissement.developpement-durable.gouv.fr/</a>	X		Il s'agit d'un projet inscrit dans une zone U au PLU en vigueur, pour lequel les capacités en matière d'assainissement ont été étudiées (raccordement au réseau de Chambéry).
Des démarches sont-elles entreprises pour garantir la bonne gestion des eaux pluviales sur votre territoire ?			<i>Seul le secteur des Monts avait été ciblé dans le PLU comme présentant un enjeu fort en la matière.</i>
Complétez si nécessaire			
<b>4.7 Sols et sous-sol</b>			
Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ? <i>Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales ?</i>	Oui	Non	Si oui, le(s)quel(s) ? Et quels sont les enjeux identifiés ?
Sites et sols pollués ou potentiellement pollués :base de données BASOL ? <a href="http://basol.developpement-durable.gouv.fr/recherche.php">http://basol.developpement-durable.gouv.fr/recherche.php</a>	X		Site Brossette, situé au sud du territoire communal, il a fait l'objet d'une opération de renouvellement urbain Site PINGUELY HAULOTTE, idem point précédent

#### 4.7 Sols et sous-sol

<p>Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ?</p> <p><i>Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales ?</i></p>	Oui	Non	<p>Si oui, le(s)quel(s) ?</p> <p>Et quels sont les enjeux identifiés ?</p>
<p>Anciens sites industriels et activités de services :base de données BASIAS ?</p> <p><a href="http://basias.brgm.fr/donnees_liste.asp?DPT=63&amp;carte=">http://basias.brgm.fr/donnees_liste.asp?DPT=63&amp;carte=</a></p>	X		

N° Identifiant	Raison(s) sociale(s) de(s) l'entreprise(s) connue(s)	Nom(s) usuel(s)	Dernière adresse	Commune principale	Code activité	Etat d'occupation du site	Etat de connaissance
RHA7300399	M. Mario DE YSEPPI	Vitrierie, miroiterie + DLI	27 Rue Centrale	BASSENS	V89.03Z C23.1		Inventorié
RHA7300400	Hôpital Psychiatrique Autonome de Bassens	DLI (pour chauffage dans un hôpital psychiatrique)	Avenue Clos de Bressieu (du)	BASSENS	V89.03Z V89.03Z Q86.1 V89.03Z		Inventorié
RHA7300401	Sté des Cars ROUX et Cie	Desserte de carburant pour Sté de transport	Rue Martinière (de la)	BASSENS	G47.30Z G47.30Z		Inventorié
RHA7300817	Office Commercial Pharmaceutique de Chambéry, anc. Ets LAPIERRE	DLI	Lieu dit "Gonrat"	BASSENS	V89.03Z		Inventorié
RHA7300818	Hôpital psychiatrique	DLI (dans hôpital psychiatrique)	81 Avenue Bassens (de)	BASSENS	V89.03Z		Inventorié
RHA7300819	M. PINERI Paul (PINERI P. ET CIE)	DLI	5 Rue Bolliet (de)	BASSENS	V89.03Z		Inventorié
RHA7300820	SEBN	"5 à Sec" (pressing, blanchisserie)	21 Rue Centrale	BASSENS	S96.01		Inventorié
RHA7300821	M. Paul MAJO	Travail des métaux	40 Rue Gonrat (de)	BASSENS	G45.21A C27.11Z C25.61Z C25.22Z		Inventorié

#### 4.7 Sols et sous-sol

Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ? <i>Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales ?</i>			Oui	Non	Si oui, le(s)quel(s) ?  Et quels sont les enjeux identifiés ?		
RHA7300822	M. HAULOTTE	Constructions mécaniques	Rue Martinière (de la)	BASSENS	C28.1 C28 C28.41Z C25.62B C25.61Z V89.03Z		Inventorié
RHA7300823	Sté Coopérative HLM La Savoisiennne	DLI (pour chaufferie d'immeubles)	275 Rue Martinière (de la)	BASSENS	V89.03Z		Inventorié
RHA7300824	SA Le Comptoir des Matériaux (M. JACQUELIN Claude)	Desserte d'essence dans entreprise	494 Rue Martinière (de la)	BASSENS	G47.30Z		Inventorié
RHA7300825	M. Pierre GAUDOT	Atelier de plomberie	814 Rue Martinière (de la)	BASSENS	G45.21A C25.9 V89.07Z V89.03Z		Inventorié
RHA7300826	M. CATELLA Jean	Atelier de décolletage	Chemin Mérande (de)	BASSENS	C25.62A		Inventorié
RHA7300827	M. SCHIAVON Armand	Garage et atelier de réparation	Route Nationale 512	BASSENS	V89.03Z G45.21A		Inventorié
Carrières et/ou projets de création ou d'extension de carrières ?				X			
Complétez si nécessaire							

#### 4.8 Risques et nuisances

Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ? <i>Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales</i>			Oui	Non	Si oui, le(s)quel(s) ?  Et quels sont les enjeux identifiés ?		
Risques ou aléas naturels ?			X		En raison du risque d'inondation lié à la présence du Nant Petchi, la commune est concerné par un Plan de Prévention des Risques d'inondation (PPRI) approuvé par Arrêté Préfectoral le 28 juin 1999  Le site projet se situe en zone 3 dont le caractère constructible est préservé mais l'implantation de nouvelles activités reste soumise à certaines conditions de sécurité et de prévention dans la mesure où elles pourraient aggraver les risques ou en provoquer de nouveaux.		
Plans de prévention des risques approuvés ou en cours d'élaboration ?							
Nuisances ?			X		Le site projet est impacté par le classement sonore de la RD8 classée en catégorie 3, une bande de 100 m est concernée par des prescriptions d'isolement acoustique		

4.8 Risques et nuisances			
			pour toutes nouvelles constructions.
Plan d'exposition au bruit, plan de gêne sonore ou arrêtés préfectoraux relatifs au bruit des infrastructures ?	X		Arrêté préfectoral DDT/SEEF n°2016-2022 portant recensement et classement sonore des infrastructures de transports terrestres, routières et ferroviaires du département de la Savoie en application de l'article R571-37 du code de l'environnement
Complétez si nécessaire			

4.9 Air, énergie, climat			
Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ? <i>Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales</i>	Oui	Non	Si oui, le(s)quel(s) ?  Et quels sont les enjeux identifiés ?
Y a-t-il une desserte en transport collectif sur votre territoire	X		Ligne de Bus
Plan de protection de l'atmosphère (PPA) ?		X	
Enjeux spécifiques relevés par le schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie (SRCAE) ?  Enjeux spécifiques relevés par le PCAET (ou projet de PCAET) ?		X	
Projet éolien ou de parc photovoltaïque ?		X	
Complétez si nécessaire			

## 5. Annexes (rappel)

Les annexes sont des éléments essentiels pour permettre à l'autorité environnementale de comprendre votre projet et d'évaluer les enjeux environnementaux qu'il constitue et/ou doit prendre en compte :

– pour les cas d'élaboration ou de révision générale : il est recommandé de transmettre, outre le projet de PADD, un projet de zonage permettant de visualiser les secteurs prioritaires pour l'urbanisation ;

– pour les procédures d'évolution partielle (révision allégée, mise en compatibilité DUP/DP, modification) : il est essentiel de fournir les documents initiaux et de préciser les éléments qui doivent évoluer (ex : plan de zonage avant/après ; règlement avant/après, OAP avant/après)

Coordonnées de la personne à contacter	Annexe 1 ci-jointe	<input type="checkbox"/>
Élaboration ou révision « générale » de PLU ou PLUi	Projet de PADD débattu par le Conseil municipal ou l'organe délibérant de l'EPCI	<input type="checkbox"/>
	Si le territoire est actuellement couvert par un document d'urbanisme, le règlement graphique (plan de zonage) de ce document en vigueur	<input type="checkbox"/>
	Une version du projet de règlement graphique en cours d'élaboration	<input type="checkbox"/>
Pour les révisions de PLU avec examen conjoint et les déclarations de projet modifiant un PLU	Le projet de dossier envisagé pour la réunion d'examen conjoint	<input type="checkbox"/>
Pour tous	Délibération prescrivant la procédure	<input type="checkbox"/>
Pour les procédures d'évolution	Projet de plan de zonage AVANT/APRÈS Projet de règlement AVANT/APRÈS Autres éléments cartographiques superposant zonages et enjeux (Natura 2000, risques, ...)	<input type="checkbox"/>
Pour tous	Cartographie du PADD Autres (OAP, ...)	<input type="checkbox"/>

## 6. Signature du demandeur (personne publique responsable)

**Date : le 28 août 2018**

**Lieu : Chambéry**

NOM

PRENOM

**SIGNATURE**

**Grand Chambéry**